PETITION - PETITION - PETITION - PETITION

PETITION TEMPS PARTIEL 2012

Madame la Directrice d'Académie,

Cette année vous imposez des restrictions supplémentaires aux demandes de travail à temps partiel. Vous supprimez la possibilité de travailler à 80% à la prochaine rentrée alors que cela permet à nombre d'entre nous de pouvoir concilier au mieux vie professionnelle, familiale et personnelle, mais aussi de limiter la baisse de nos rémunérations. De plus vous restreignez à la seule quotité de 50% l'annualisation. Enfin, vous maintenez une discrimination entre les collègues occupant certains types de postes dès lors qu'il s'agit de temps partiel de droit ou sur autorisation.

Les conditions d'exercice du métier deviennent de plus en plus lourdes et exigent beaucoup d'investissement que ce soit pendant notre temps de service comme dans notre vie personnelle. Pour beaucoup d'entre nous, le temps partiel n'est pas qu'un choix de vie, c'est aussi une nécessité pour conserver notre énergie lorsque nous sommes avec nos élèves. Nous imposer de choisir entre un type de poste et/ou une certaine quotité est injuste. Outre que cela va pénaliser celles et ceux qui sont déjà à temps partiel, cela peut à terme avoir des conséquences quant aux vacances de postes qui risquent d'être alors occupés, par défaut, par d'autres collègues n'ayant pas forcément les qualifications requises.

Dans l'intérêt de tous, nous vous demandons de lever les restrictions sur le temps partiel (type de poste, quotité, modalités) contenues dans votre note de service du 27 mars 2012.

NOM Prénom	Ecole, établissement ou service	Signature

SNUipp - FSU

SE UNSA www.se-unsa.org

SGEN CFDT

A retourner rapidement à : SNUipp FSU ou SE UNSA ou SGEN CFDT :
Bourse du Travail - 26, rue Bodin - 24029 PERIGUEUX CEDEX